



Perpignan, le vendredi 19 février 2021

## DETECTION U13 JOUEURS NES EN 2008

### CONVOCAION DES JOUEURS FINALE DEPARMENTALE

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et depuis la publication du Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, les structures du Projet de Performance Fédéral (CFCP, Pôle France, Pôles espoirs) bénéficient d'une dérogation visant à permettre la continuité pédagogique, scolaire et sportive.

Après échange avec le Ministère des Sports, il nous a été informé que les opérations de détections visant à arrêter les listes d'entrée en structure PPF sont dorénavant intégrées dans le « public dérogatoire » des sportifs de haut niveau.

Ainsi, nous vous confirmons la possibilité d'organiser prioritairement des opérations de détections « dérogatoires » pour la catégorie suivante :

- U13 Masculin

Toutefois, au regard de la situation sanitaire, le principe de précaution doit prévaloir. Ainsi nous vous demandons de respecter le protocole suivant pour l'organisation des opérations de détections « Districts » et « Ligues », en complément des mesures existantes et des gestes barrières :

- Organisation de l'opération sur une journée maximum
- Favoriser l'arrivée des joueurs en tenues sportives
- Port du masque obligatoire en dehors de la pratique sportive
- Opérations de détection organisées à huis clos
- 30 joueurs/joueuses maximum convoqués sur site.

La finale Départementale, initialement prévu le lundi 22 Février est reporté au jeudi 25 Février à St Laurent de la Salanque pour cause d'intempéries annoncée le lundi 22 Février.

Le rendez-vous est donc fixé le Jeudi 25 Février à 13h30 au stade de St Laurent de la Salanque, les parents et accompagnateurs ne pourront pas rentrer dans l'enceinte du stade, les détections devant se dérouler à huis clos.

## LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS PAR CLUB

Suite aux observations lors des détectations de secteurs, les joueurs, dont les noms suivent, sont convoqués pour la Finale Départementale de la détection des U13 qui aura lieu le

**Jeudi 25 Février 2021 à 13h30 **PRÉCISÉS**,**  
**Au Stade Jep Maso à St Laurent de la Salanque**  
(RD 11 Cami de l'Aviation– 66250 St Laurent de la Salanque)

- **Canet Roussillon FC** : GARCIA Malone – DUQUESNE Elliot – DELVALLET Lorenzo – AUSSAT Clément - GAMEZ Julien - PACAULT Theo – DIOUANE Oualid– LUSSON GRACIA Alexis - BOURLET Louis .
- **FC Alberes Argeles** : BONNET Ethan – HERNANDEZ Pierre - BENHADID Rayan - POLMAN Noha
- **FC ST Esteve** : SAN NICOLAS Evan – RADODIC Evan – PANDORE Mathis – . HINAULT Cassandra – BOUMHEDI Ryad - CANAL Mathis – SUTRA Maxence – FILAIN Fael – WIATROWSKI Timeo - LAURET Enzo - NIETO Evan.
- **FC Thuir** : CASES Matéo – PACAULT Emmanuel – HARROUCHE Rayan.
- **Cabestany OC** : FILLEAU Mathis.
- **FC Le Soler**: BOUTELLIER Hugo - NILON Mathis – GORAL Pierre.
- **RFCT**: YEBE Achille.
- **FC Cerdagne**: BLAY MURO Ruben.
- **AS Prades** : MANGIN Trystan

Olivier ASTRUIT  
CT DAP Pyrénées-Orientales  
Olivier.astruit@pyrenees-orientales.fff.fr

➡ TOUTE ABSENCE DOIT ETRE SIGNALEE ET JUSTIFIEE AU CT PPF PAR COURRIEL AVANT LE DEBUT DE LA DETECTION SOUS PEINE DE SANCTION (Article 175, Chapitre 5 : Règlement F.F.F. ).